Compte-rendu de la réunion
« Parcs nationaux et volet DOM du plan de développement de l'agroforesterie »,
par visio, le 9 septembre 2016

Participaient à cette réunion
** les représentants des 3 Parcs nationaux des DOM (Guyane, Guadeloupe, Réunion) : Arthur HERBRETEAU (PN Réunion), Philippe VIGIER et Rémi MICHEL (PN Guadeloupe), Sarah AYANGMA (PN Guyane),*
** les Parcs nationaux de France (Véronique BOUSSOU et Marie THOMAS),*
** le MAAF (Benoît BONAIME – DMOM + Christophe PINARD – BCCB de la DGPE).*

Sur proposition des parcs nationaux de France (V.Boussou), cette réunion a été organisée entre les représentants (chargés de mission agriculture ou agriculture – environnement) des 3 PN des DOM et les représentants du MAAF en charge du volet DOM du plan de développement de l'agroforesterie, pour analyser les possibilités de participation de ces parcs à certaines actions du plan.

Dans un premier temps, le plan de développement de l'agroforesterie a été présenté (genèse, axes, actions et partenariats), en particulier son volet DOM (retour sur les réunions du 01/10/2015 et, dans le cadre des RITA, du 02/02/2016).

Dans un second temps, les actions susceptibles de donner lieu à des activités spécifiques dans les DOM, et en particulier dans les PN, ont été développées :

1.1 **Connaissance des systèmes agroforestiers** : la typologie métropolitaine, proposée par le RMT, a été présentée. Puis chaque PN a fait le point sur l'existant en matière de systèmes susceptibles d'être qualifiés d'agroforestiers :

- *Réunion* : vanille de sous-bois (peut-être près de 100 ha ?), cultures de palmistes, café Bourbon, relance de production de cacao (au stade pépinière à ce jour), quelques épices (cannelle, camphre),…
- *Guyane* : abattis – brûlis (culture de manioc associée à des bananiers, des pastèques, du maraîchage,…), ou quelques rares productions sédentarisées, délaissées de tout accompagnement technico-économique (RITA non intéressé)
- *Guadeloupe* : inventaire très proche de celui de la Réunion, avec également des plantes médicinales, ou pour l'artisanat, ou pour la cosmétique (huiles végétales).

Partout, le sylvo-pastoralisme susceptible d'être qualifié d'agroforestier interpelle, car à la Réunion par exemple, il y a nécessité à s'intéresser aux lisières de forêts, actuellement menacées par les EEE. Il faut réintroduire l'animal, mais les références sont inexistantes : les DOM souhaiteraient développer ces activités, et s'appuyer sur des résultats expérimentaux. En Guadeloupe, un projet à financements européens se met en place sur ce sujet et associera l'INRA, un EPLEFPA, la chambre d'agriculture, et des associations (mais pas le CIRAD). Les travaux de l'IDELE (ex : projet CASDAR Arbele, J.Christophe Moreau) sur ce sujet sont mentionnés par le MAAF, la mise en relation semble possible. Enfin des vergers agro-écologiques doivent se développer à la Réunion, pour valoriser des espèces fruitières locales. Le lycée de St Paul est concerné (pour mise en pépinière d'espèces indigènes), dans le cadre d'un projet Life + (qui portera entre

autres sur les qualités mellifères de ces végétaux… à relier aux travaux de l'ITSAP ?).

1.5 fermes de référence : la définition est précisée, les PN des DOM sont invités à faire part des exploitations (ou ateliers d'exploitation) susceptibles d'être référencés, en vue d'utilisation dans les sphères recherche – formation – développement (= travaux coordonnés par le RMT et l'AFAF).
B.Bonaimé souligne que les RITA ne sont pas des clubs fermés, que les PN peuvent s'y impliqués. Les PN répondent que leurs préoccupations ne sont pas purement agricoles (ils sont parfois à l'interface entre milieux naturels et agriculture), mais que l'agroforesterie représente idéalement un sujet de relations entre RITA et PN.

2.1 et 2.2 (mesures PAC) : la Réunion n'a pas ouvert la mesure agroforesterie, les autres DOM l'ont ouverte. Les résultats à ce jour ne sont pas connus avec précision, mais il semble que la mesure ne soit pas bien utilisée. Il faudrait en tous cas l'ouvrir le plus largement possible, sans restriction (et ne pas limiter aux seules espèces forestières, comme c'est le cas en Guyane, car les producteurs ne voient alors pas bien l'intérêt économique de l'agroforesterie).

4.2 (signes de qualité) : la marque « esprit PN » a des cahiers des charges précis, intéressants et susceptibles de valoriser l'agroforesterie. Elle est déployée dans les 3 DOM, pour du café, du cacao, de la vanille. Des travaux sectoriels et en petits comités, sur ces sujets, regroupent ces 3 DOM. Par ailleurs l'IGP « vanille Bourbon » est en bonne voie de mise en place, à la Réunion (passage de l'INAO en octobre 2016). La culture en sous-bois pourrait être valorisée. Des projets de SIQO existent aussi pour le miel (mais pas de SIQO en Guyane).

4.4 (marque « végétal local ») : Le projet Life + de la Réunion a déjà été décrits, il devrait pouvoir être relié à la marque « végétal local ». Tous s'accordent pour que, sur cette préoccupation commune et majeure, ce ne soit pas l'intitulé de la marque qui importe, mais la réalisation dans le cadre d'un objectif commun : valoriser les espèces locales. Divers projets existent, ils doivent être rattachés aux structures en place (CBN en Guadeloupe + contacts aux DAF nécessaires en Guyane et Guadeloupe + coopération à renforcer, sur ce sujet, avec le CBN des Mascarins à la Réunion). La volonté de structures centrées sur la métropole de prendre en compte les DOM (FCBN et AFAC pour cette marque, AFAF pour l'agroforesterie en général) est à prendre en considération dans ces projets des DOM.

En conclusion, un point similaire pourra être à nouveau organisé à moyen terme, car l'intérêt d'un telle réunion est évident (par exemple pour des mises en relation m
u
l
t
i
p
l
e
s